

Conseil Collégial

14/01/2025

Code couleur : *ce qui a été acté* (sauf si l'une des personnes absente n'est pas d'accord), *ce qui est remis à la réunion suivante*, *ce qui doit être fait avant la réunion suivante*

Present.es; Julie, Aude, Adrien, Ariane, Samuel, Anne, Clément, Samuel

Absent.es excusé.es : Carole, Thomas

Invité : Léa Pécoul

Distribution des rôles :

- Secrétaire :
- Distributeur.trice de parole :

RETOUR DES COMMISSIONS

EVENEMENTIEL

FONCTIONNEMENT :

CR rdv avec l'avocat: On répond pas à leur demande de signature de la COP. Le précédent recommandé vaut contrat. Si on est relancé, on prévient l'avocat qui leur fera un retour.

On est assuré de rester jusqu'au 30 juin suite à notre proposition de signature de notre engagement.

Intervention de Léa sur un sujet ressource humaine. Suite au travail déjà mis en place jusqu'à maintenant dans la projection achat il s'avère qu'un renfort ressource humaine est notamment nécessaire sur la levé de fond qui demande un ETP constant.

Vient en plus un besoin sur la commercialisation active des lieux et sur le montage juridique de l'achat.

Cette action de commercialisation permettra d'augmenter le taux d'occupation et la diversification des porteurs de projet.

La proposition de Léa est de participer à la fiche poste.

90% sur 5 mois semble nécessaire pour la réalisation de ces tâches.

Quel financement / trésorerie est nécessaire pour ce poste. Possibilité de contractualisation en cdd mission ou CDI. Facturation d'un intervenant auto entrepreneur. Coût environ 2500€ brut ce qui représenterait 1500€ net pour un 30h si salarié ou 2100€ si prestation.

Odile émet un désaccord sur le fait de passer d'un besoin réaliser aujourd'hui bénévolement et passer à un statut de salarié

Léa trouve que ce qui n'est pas normal c'est de faire supporter de telle charge à des bénévoles.

Laure va intervenir sur la levée de fond. Il est difficile de faire supporter une telle responsabilité sur ses missions. Laure se sent seule sur cette partie.

La commercialisation permettrait de faire entrer un chiffre d'affaires supplémentaire.

Il sera identifié le temps de travail nécessaire à salarier et quel est le montant que le Chalutier peut se permettre de sortir afin de mettre en place un/des postes sur ces missions.

Une multigroupe sera mise en place début février afin d'informer et de refaire valider le collectif sur ces sujets : recrutement / finance / levé de fond.

Rencontre avec les propriétaires le 11 février à 14h.

AG à prévoir et renouvellement / réélection conseil collégial.

La commission fonctionnement est très réduite. Le salariat des missions actuellement portées par le groupe fonctionnement pourra venir répondre au besoin.

- Réunion événementielle et fonctionnement à mettre en place (budget / tarif / planning/ qui répond...)

Echange avec Marion: projection appel propriétaires / voeux 24 janvier.

- Communication: réalisation d'une plaquette / jeudi consacré aux artisans du chalutier / création boîte mail résidence musique (10€ à l'année) / impression livret d'accueil (50€ pour 5 livrets)

OUB

La fin d'année a été difficile au niveau de la mobilisation.

Au vue du manque de mobilisation dans les différents groupes, se pose la question de comment intégrer au mieux les nouveaux occupants.

Événementiel.

Travail prévu avec Laure pour l'aspect communication mensuel.

Arnaud va prendre en charge la nourriture sur les prochains évènements.

Continuité des guinguettes / scène découverte / chalu'eclec / festifamily ?

Le groupe fait remonter également un manque de bénévoles pour porter de nouveaux projets.

L'aménagement de la salle de répétition est fini. La communication a débuté.

Confirmation de la date de la prochaine réu ?

Qui sera l'animateur/trice de la prochaine réunion ? :